

Motion de censure contre Macron ?

Imprimez bien ce visage.

Charles de Courson déposera demain une motion de censure.
Il est probablement le seul député, seul politique, seul homme à pouvoir empêcher les connards de dormir ce soir, parce qu'il est peut être le dernier homme politique respecté de TOUT l'hémicycle.
pic.twitter.com/Xgrgt5jWp9

– GrandChefPigeon III (@pedro2pointzero) March 16, 2023

□ J'invite tous les députés à voter la #MotionDeCensureTransPartisane du groupe @GroupeLIOT_An auquel j'appartenais. Députés de tous bords, représentants du peuple souverain, votez ENSEMBLE pour faire tomber ce Gouvernement @ResistonsFrance pic.twitter.com/2ksMMLgpfz

– Jean Lassalle (@jeanlassalle) March 17, 2023

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2023

MOTION DE CENSURE

présentée par Bertrand Pancher et 90 de ses collègues

(déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution)

Le Gouvernement a décidé de faire usage de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution sur le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 portant réforme des retraites.

Cette décision est l'apogée d'un déni de démocratie inacceptable dans sa constance et son mépris de nos institutions et de nos corps sociaux.

Le véhicule législatif portant cette réforme des retraites, un projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, témoigne d'un détournement manifeste et inédit de la procédure parlementaire et de l'article 47-1 de notre Constitution.

Ce type de projet de loi destiné à n'apporter en cours d'exercice budgétaire que des ajustements à la marge à la loi de financement de la sécurité sociale précédemment votée, ne saurait servir à transformer l'une des composantes majeures de notre contrat social.

Si cette méthode venait à prospérer, elle créerait un précédent dangereux qui permettrait aux gouvernements de faire passer de vastes réformes sociales par des procédures détournées, contraintes, et dangereuses pour notre démocratie.

Le Gouvernement a donc fait le choix d'un contournement de nos institutions dans le but de faire adopter une réforme injuste qui ne bénéficiait pas du soutien de la population alors que celui du Parlement ne lui était pas acquis.

L'esprit de la Constitution a ici clairement été détourné, raison pour laquelle l'avis du Conseil d'État, mettant en garde sur les risques constitutionnels induits par ce projet de loi et des mesures qui n'avaient rien à y faire, n'a à dessein pas été transmis à la représentation nationale.

L'application de l'article 47-1 de la Constitution a en serré et contraint les délais de discussion du texte sous 50 jours, rendant impossible tout débat serein et approfondi.

Résultat : l'Assemblée nationale n'a examiné que les deux premiers articles. Elle a d'ailleurs, à une large majorité, rejeté l'article 2. Et pourtant, ce dernier figurait dans le texte transmis au Sénat par le Gouvernement.

Au final, jamais ce projet de loi n'aura été voté par l'Assemblée nationale. Il ne dispose d'aucune légitimité parlementaire.

"Pourquoi vous ne supprimez pas les régimes spéciaux des députés et sénateurs ?"

Il est le député en fonction élu depuis le plus longtemps à l'Assemblée. Et pendant l'examen de la réforme des retraites en commission, Charles de Courson n'a rien laissé passer... pic.twitter.com/hsPS39iFkI

– Brut FR (@brutofficiel) January 31, 2023

Charles de Courson, mon gars sûr, il a réclamé la fin du régime spécial retraite des députés/sénateurs, et même du président (6000€/mois) et faire tout basculer sur le même régime que les français...De Courson fera peut-être tomber Borne et son gouvernement de millionnaires !
pic.twitter.com/VqANIiKlNh

– Kylo Dan (@KyloDan_) March 16, 2023

Le député Charles de Courson, ce matin.

– Vous estimez que cette réforme ferait peser l'effort sur les plus modestes.

– C'est incontestable, d'ailleurs, le gouvernement n'utilise plus le terme de justice... pic.twitter.com/laN5sZaA3k

– Alex Parker (@AlexPar20293037) March 14, 2023

https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/retraites-c-est-inadmissible-d-utiliser-un-49-3-et-de-mettre-le-feu-au-pays-estime-charles-de-courson_5716568.html

#MotionDeCensureTransPartisane : Qui aurait imaginé que Charles de Courson allait devenir le héros de la NUPES ? L'alliance du marteau et de la faucille avec la fleur de lys. Au cours de l'Histoire, on a déjà vu des rapprochements improbables. La dernière fois, c'était en 1940.
pic.twitter.com/NEuzp4LsSe

– Europhobe (@Europhobe) March 17, 2023

DES DÉPUTÉS LR MENÉS PAR PRADIÉ PRÊTS À VOTER LA MOTION DU GROUPE LIOT ?
Le député LIOT Charles de Courson, vieux briscard de l'Assemblée, est à la manœuvre.

△ Ça commence à devenir intéressant si ce groupe de dissidents LR votent comme LIOT, NUPES et RN.<https://t.co/iivCnVB1hk>

– François Asselineau (@UPR_Asselineau) March 16, 2023